

**Prairie peu intensive (612)**

<b>SPB (Qualité niv. 1 selon OPD)</b>	<b>Réseau écologique</b>	<b>Qualité écologique de niveau 2 selon OPD</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fumure azotée sous forme de fumier ou de compost uniquement</li> <li>- Produit phytosanitaire interdit (uniquement traitement plante par plante pour les plantes à problèmes, s'il est impossible de les combattre raisonnablement par des moyens mécaniques)</li> <li>- Date de 1<sup>ère</sup> coupe. 15 juin (Plaine – colline), 1<sup>er</sup> juillet (Montagne 1 et 2), 15 juillet (Montagne 3 et 4)</li> <li>- Une coupe annuelle minimum, broyage interdit et exportation de la récolte obligatoire</li> <li>- Pacage d'automne autorisé entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre si les conditions du sol le permettent</li> <li>- Les réensemencements sont soumis à une demande d'autorisation et doivent être effectués avec des mélanges floraux adaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fauche partielle des surfaces, en laissant 10 % sur pied à chaque opération, il est recommandé que les 10% soient déplacés à chaque opération. Pâturage d'automne des 10% laissés sur pied tolérée</li> <li>- Fauche centrifuge (du centre vers l'extérieur). Si les conditions topographiques ne le permettent pas, fauche en ligne à vitesse réduite tolérée</li> <li>- Minimum 7 semaines entre les deux premières coupes</li> <li>- Pas d'utilisation du conditionneur. S'il n'est pas possible de le déclencher, l'ouvrir au maximum lors de la fauche</li> <li>- Tas de bois / cailloux tous les 50 m demandés dans les prairies sèches et riches en flore selon indications signalées sur le contrat du réseau écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'espèces végétales indicatrices de qualité</li> <li>- Conditionneurs interdits</li> </ul>

**Réseau Ecologique Vallée de la Sorne. Période 2018-2025.**

	<p>Recommandation(s)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pré-fanage au sol pendant 8 heures au minimum</li><li>- Réensemencement pour améliorer la qualité florale après conseil et demande d'autorisation</li><li>- Hauteur de coupe à 7 cm minimum</li><li>- L'utilisation de système d'effarouchement ou de détection des faons et des levreaux. Se renseigner auprès de la Fédération des chasseurs jurassiens ou à l'Office de l'environnement.</li></ul>	
--	--	--

**Réseau Ecologique Vallée de la Sorne. Période 2018-2025.**

<p><b>Plantes indicatrices</b></p>	<p><i>Sanguisorba minor</i> (Petite sanguisorbe)  <i>Knautia/Scabiosa</i> (Knautie, Scabieuse)  <i>Hieracium pilosella</i> (Epervière piloselle)  <i>Salvia pratensis</i> (Sauge des prés)  <i>Succisa pratensis</i> (Succise des prés)</p>
<p><b>Espèces concernées</b></p>	<p><i>Lepus europaeus</i> (Lièvre brun)  <i>Lanius collurio</i> (Pie grièche écorcheur)  <i>Saxicola rubicola</i> (Tarier pâtre)  <i>Carduelis cannabina</i> (Linotte mélodieuse)  <i>Carduelis carduelis</i> (Chardonneret élégant)  <i>Brintesia circe</i> (Silène)  <i>Euphradrias a. aurinia</i> (Damier de la Succise)  <i>Melanargia galathea</i> (Demi-Deuil)  <i>Apis mellifera/Osmis cornuta/ Eucera nigricens</i> (Abeilles mellifères et sauvages)  <i>Lacerta agilis</i> (Lézard des souches)  <i>Coronella austriaca</i> (Coronelle lisse)</p>
<p><b>Justification de la mesure</b></p>	
<p>Ce type de surface offre une grande diversité florale qui attire de nombreux insectes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Silène: ne vit que dans les terrains secs (PPS), hiberne dans l'herbe haute, besoin de structures (tas de bois/cailloux) tous les 50 m, PPS à mettre sous contrat LPN,</li> <li>- Demi-Deuil: aime les prairies riches en fleurs, œufs déposés dans l'herbe haute, chenilles épargnées par les fauches espacées et hibernation sur les graminées,</li> <li>- Lièvre: trouve des refuges pour s'abriter et abriter sa progéniture, le respect du mode d'exploitation est importante pour la sauvegarde des levrauts,</li> <li>- Pie grièche écorcheur: chasse dans ce milieu lorsqu'il est situé à proximité de haie ou de bocage,</li> <li>- Rouge queue à front blanc: chasse dans ce milieu lorsqu'il est situé à proximité de vergers.</li> <li>- Les reptiles recherchent les lieux ensoleillés offrant un abri tels des tas de pierres ou de bois, planches, buissons, etc.</li> <li>- Les oiseaux nichant au sol ont besoin des hautes herbes pour dissimuler leur nid.</li> <li>- Le préfanage évite que les insectes ne se retrouvent exportés de la parcelle dans les balles d'ensilage ou dans l'autochargeuse.</li> </ul>	

Version : Vallée de la Sorne, novembre 2017